

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. L'occasion a également été offerte au secrétaire parlementaire de se borner à parler de la motion.

M. Crosbie: Cessez de vouloir damer le pion à votre collègue du cabinet. Cela ne vous mènera à rien, Roger. Rompkey est bien ancré à son poste.

M. Simmons: Le ministre du Revenu national (M. Rompkey) réussit fort bien, malgré l'attaque haineuse dirigée contre lui cet après-midi par le député de Saint-Jean-Ouest.

Des voix: Bravo!

M. Simmons: Je conviens qu'il n'est pas facile de faire deux choses à la fois.

M. Waddell: C'est pourtant ce que vous faites.

M. Simmons: Il est difficile de parler de ce bill tout en répondant aux divagations du député de Saint-Jean-Ouest. Si j'ai péché à cet égard, je m'en excuse sincèrement. J'essayais de répondre à certaines des questions qu'il a soulevées, mais elles étaient à ce point étrangères au débat que j'ai été entraîné à m'écarter passablement de mon propos. Une erreur que le député de Saint-Jean-Ouest commet sans cesse . . .

M. Waddell: Nous ne sommes pas à l'Assemblée législative de Terre-Neuve.

M. Taylor: Encore un effort et vous serez nommé au Sénat.

M. Simmons: Ce que vous ne pouvez espérer, car l'âge maximum est de 75 ans.

M. Crosbie: Pitfield à Terre-Neuve!

M. Simmons: Les députés d'en face sont en pleine euphorie. Aucun de leurs chefs n'étant ici aujourd'hui, ils peuvent se permettre d'être quelque peu euphoriques.

M. Nystrom: Crosbie est là.

Une voix: C'est ce qu'il dit, qu'il n'y a pas de chefs là-bas.

M. Simmons: Quand je ne suis pas en train de prier pour que le chef actuel continue comme chef, je prie pour que le député de Saint-Jean-Ouest le devienne, car il serait ce qu'il y aurait de mieux pour nous de ce côté-ci après le chef actuel.

M. Crosbie: Merci pour la publicité!

M. Simmons: Il y a une erreur que le député de Saint-Jean-Ouest fait souvent et il vient de la refaire en parlant de cette question. Il emploie l'ancienne dualité «ils» et «nous». En général, les députés de son parti le font eux aussi. En parlant du gouvernement, ils disent: «ils». Cela fait partie, je pense, de la mentalité d'opposition à laquelle ils se sont peu à peu habitués, au fil des ans. Les conservateurs ne se voient jamais comme gouvernement. En outre, ils ont créé un rôle dans lequel le gouvernement qu'ils appellent «ils» s'oppose aux provinces qui sont «nous». Qui l'honorable député représente-t-il? S'il veut faire de la politique provinciale, qu'il en fasse. En réalité, il en a fait pendant quelques années, ce qui lui a valu une certaine réputation.

Pétrole et gaz du Canada—Loi

Il a dit que Terre-Neuve était la dernière province du Canada du point de vue du revenu gagné. Il a été ministre libéral pendant une couple d'années à Terre-Neuve. Il s'en est fatigué et il a été ensuite ministre conservateur pendant cinq ans. Veut-il dire que ces sept ou huit années ont compté pour du beurre, qu'il n'a pas aidé la province à grimper à la force des poignets? Reconnait-il devant la Chambre que les huit années qu'il a passées comme grand espoir au cabinet de Terre-Neuve n'ont compté pour rien? Est-ce cela qu'il nous dit cet après-midi?

Regardons un peu ce que le député de Saint-Jean-Est a dit de ce bill en particulier. Il est tout à l'honneur du député de Saint-Jean-Est de nous avoir dit ce qu'il pensait de cette mesure législative. Le député de Saint-Jean-Ouest a parlé de tout sauf du bill. Le député de Saint-Jean-Est a fait des remarques assez pertinentes sur cette question que nous sommes censés étudier cet après-midi. Je vais répondre à plusieurs d'entre elles sans respecter d'ordre particulier. Ce sera peut-être celui dans lequel ces questions ont été citées, mais cela pourra être aussi l'ordre inverse.

Il a dit que le taux d'expansion dépendait de la propriété. Je suis sûr qu'il ne croyait réellement pas cela. Il peut trouver toutes sortes d'exemples autour de lui, tant dans ce domaine que dans d'autres où les propriétaires ne contrôlent pas eux-mêmes le rythme auquel s'effectue la mise en valeur ni la forme qu'elle prend. Voilà une autre diversion dont on se sert souvent pour appuyer la thèse de la propriété.

● (1710)

Pendant son intervention, il nous a parlé de son chef qui était alors premier ministre, le député de Yellowhead, lequel chef a écrit une lettre dans laquelle il faisait plusieurs propositions. Nous ne doutons pas de la véracité de cette déclaration. Tous se souviennent que des propositions ont été présentées par lettre au premier ministre de Terre-Neuve. Mais ce dont le député ne nous a pas parlé, ce dont le député de Saint-Jean-Ouest ne nous a pas touché mot non plus, c'est l'autre rencontre qui a eu lieu entre les deux chefs, le premier ministre de Terre-Neuve et le premier ministre fédéral. Ils n'ont pas parlé de la rencontre qui a eu lieu au début de février dans l'Édifice de la Confédération, à Saint-Jean. A cette réunion, le premier ministre de Terre-Neuve a demandé publiquement—car le tout se déroulait devant la presse—au premier ministre fédéral s'il mettrait par écrit, avant les élections, non une proposition, qui ne constitue qu'un ensemble de «peut-être», mais un engagement. C'est là qu'il a invité le premier ministre fédéral à abattre ses cartes, ce qui est tout à son honneur.

Nous savons tous comment s'est soldée la rencontre, puisqu'elle avait été retransmise sur les ondes de la télévision nationale ce soir-là. Mis au pied du mur, le chef du parti conservateur, alors premier ministre, a dit qu'il ne pouvait pas le faire. Il s'y est refusé. Il était prêt à faire n'importe quoi en paroles ou en théorie, mais quand le premier ministre de la province lui en a fait clairement la demande, en public, devant les caméras de télévision et les journalistes, il a répondu en termes très catégoriques qu'il ne pouvait le faire. Il pouvait tout, sauf s'engager par écrit à faire ce dont il tâchait de convaincre en paroles les gens de Terre-Neuve.